



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Monsieur Claude MEISCH
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
29, rue Aldringen
L-2926 LUXEMBOURG

N/réf. : CSL-2020-62-CF/NF

Luxembourg, le 11 mai 2020

Concerne : Projet de règlement grand-ducal modifiant

- 1° le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires classiques ;
- 2° le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires générales

Monsieur le Ministre,

Par courriel en date du 5 mai 2020, vous avez demandé l'avis de la Chambre des salariés relatif à l'avant-projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Il nous a été impossible de procéder à une analyse approfondie du texte dans les délais impartis. Nous pensons cependant que les solutions proposées au niveau du bilan de l'année scolaire et de l'organisation des épreuves d'examen de fin d'études secondaires sont dans l'intérêt des élèves et adaptés face à la situation de crise causée par l'épidémie du Coronavirus.

Veuillez noter que ce projet n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Chambre des salariés.

Sylvain HOFFMANN
Directeur

Nora BACK
Présidente

18 rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg
B.P. 1263 L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 200
csl@csl.lu www.csl.lu